CNE

L'INSTITUT SUPÉRIEUR D'AGRICULTURE RHÔNE-ALPES

RAPPORT D'ÉVALUATION

L'INSTITUT SUPÉRIEUR D'AGRICULTURE RHÔNE-ALPES

L'évaluation de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes (ISARA) a été placée sous la responsabilité de Claude **Froehly**, membre du Comité national d'évaluation, assisté de Jean-Loup **Jolivet**, délégué général.

Christian **Paquin**, chargé de mission, en a assuré la coordination.

Ont participé à l'évaluation :

Éric **Birlouez**, agronome consultant ;
Bruno **Curvale**, chargé d'études au CNE ;
Frédéric **Lauret**, ancien directeur de recherche INRA ;
René **Mauget**, directeur de l'IMIA

ORGANISATION

Marie-Noëlle **Soudit** a assuré la présentation de ce rapport.

Le Comité remercie les experts qui lui ont apporté leur concours. Il rappelle que ce rapport relève de sa seule responsabilité.

CNE

L'INSTITUT SUPÉRIEUR D'AGRICULTURE RHÔNE-ALPES

TABLE DES MATIÈRES

Chiffres-clés 7

Présentation 15

I Gouvernement et gestion 17
II La formation 18
III La documentation 27
IV La recherche 27
V La vie étudiante 29
VI Développement économique et animation du milieu rural 29

Conclusions et recommandations 31

Postface : réponse du directeur 35

CNE

L'INSTITUT SUPÉRIEUR D'AGRICULTURE RHÔNE-ALPES

CHIFFRES-CLÉS

Les admissions

Les admissions en 1ère année

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Nombre de places	81	83	90	90	90
Nombre de candidats (dossiers validés)	829	772	551	802	825
Admissibles* (rang du dernier admis)	209	256	265	337	310
Admis définitifs	81	83	89	88	90

* La catégorie "Admissibles" n'a pas de sens pour l'ISARA. À titre indicatif est donné le "rang du dernier admis", information dont le sens varie en fonction des années (en liaison avec le taux d'inscriptions multiples, …)

Les effectifs de l'institut (inscrits administratifs)

Année universitaire 1993-1994

Inscrits administratifs

	Hommes	Femmes	Total	Dont		
				Étrangers		Boursiers
				de l'UE	hors UE	
1ère année	34	47	81			17
2ème année	37	42	81		2	17
3ème année	40	45	85			16
4ème année	46	37	83			17
5ème année	47	35	82			17
Total	**204**	**206**	**412**	**0**	**2**	**50**

Année universitaire 1994-1995

Inscrits administratifs

	Hommes	Femmes	Total	Dont		
				Étrangers		Boursiers
				de l'UE	hors UE	
1ère année	41	42	83		1	16
2ème année	37	46	83			20
3ème année	42	45	87		2	20
4ème année	40	45	85			25
5ème année	45	37	82			18
Total	**205**	**215**	**420**	**0**	**3**	**63**

Année universitaire 1995-1996

Inscrits administratifs

	Hommes	Femmes	Total	Dont		
				Étrangers		Boursiers
				de l'UE	hors UE	
1ère année	53	35	88			19
2ème année	46	38	84		1	16
3ème année	40	49	89			16
4ème année	42	45	87		2	20
5ème année	41	45	86			24
Total	**222**	**212**	**434**	**0**	**3**	**95**

Année universitaire 1996-1997

Inscrits administratifs

	Hommes	Femmes	Total	Dont		
				Étrangers		Boursiers
				de l'UE	hors UE	
1ère année	51	37	88			10
2ème année	48	39	87			17
3ème année	46	40	86		1	12
4ème année	40	48	88			19
5ème année	43	47	90		2	18
Total	**228**	**211**	**439**	**0**	**3**	**76**

Année universitaire 1997-1998

Inscrits administratifs

	Hommes	Femmes	Total	Dont		
				Étrangers		Boursiers
				de l'UE	hors UE	
1ère année	50	40	90			17
2ème année	51	39	90			10
3ème année	50	39	89			16
4ème année	46	40	86			13
5ème année	39	47	86		1	18
Total	**236**	**205**	**441**	**0**	**1**	**74**

L'origine sociale des étudiants (année universitaire 1997-1998)

	Non boursiers	Boursiers (2)	Total
Agriculteurs	26	19	**45**
Patrons - Commerçants - Artisans	41	5	**46**
Professions libérales et cadres supérieurs	209	5	**214**
Cadres moyens	41	4	**45**
Employés	23	23	**46**
Ouvriers	10	4	**14**
Autres (1)	17	14	**31**
Total	**367**	**74**	**441**

(1) Inactifs et retraités.

(2) Boursiers sur critères sociaux.

L'origine géographique des étudiants

Année universitaire 1997-1998 (situation en octobre d'après le lieu de résidence des parents).

	Inscrits en 1ère année du cycle d'ingénieur
Étudiants français	
Alsace	0
Aquitaine	0
Auvergne	2
Bourgogne	3
Bretagne	1
Centre	1
Champagne-Ardenne	1
Corse	0
Franche-Comté	2
Ile-de-France	5
Languedoc-Roussillon	1
Limousin	0
Lorraine	1
Midi-Pyrénées	1
Nord - Pas-de-Calais	0
Basse-Normandie	0
Haute-Normandie	0
Pays de la Loire	0
Picardie	0
Poitou-Charentes	1
Provence - Alpes - Côte d'Azur	9
Rhône-Alpes	60
Total France métropolitaine	**88**
Antilles-Guyane	0
La Réunion	0
Pacifique	1
DOM-TOM	0
Total France	**89**
Étrangers en cursus normal	**0**
Total	**89**

La mobilité géographique en 5ème année

	Écoles d'origine	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Flux entrant	ESA	8	15	13	7	12
	ISA	11	20	10	12	12
	ISAB	0	1	0	8	7
	Total	**19**	**36**	**23**	**27**	**31**

	Écoles d'accueil	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Flux sortant	ESA	10	11	8	12	13
	ESAP	1	2	0	1	2
	ISA	8	8	6	3	4
	ISAB	4	0	0	2	2
	CNEARC	1	0	0	1	0
	OSU Oregon et Guelph	2	4	5	6	4
	Total	**26**	**25**	**19**	**25**	**25**

Solde entrants - sortants

Total	**- 7**	**+ 11**	**+ 4**	**+ 2**	**+ 6**
dont intra-FESIA	- 4	+ 15	+ 9	+ 9	+ 10

L'insertion professionnelle

	Enquête 1996 Promotions 1993-94-95	Enquête 1997 Promotions 1994-95-96	Enquête 1998 Promotions 1995-96-97
	Nombre	**Nombre**	**Nombre**
Nombre de diplômés	238	244	249
Sont sur la marché du travail	123	92	125
Études complémentaires	11	5	5
Service national	36	29	23
Sont à la recherche d'un emploi	23	22	32
Nombre de réponses	193	148	185
Taux de réponse	81%	61%	74%

Durée de recherche d'emploi (enquête 1998, promotions 1995-96-97)

	Répartition en %
avant disponibilité	43
inférieure à 2 mois	25
de 2 à 4 mois	20
de 4 à 6 mois	6
de 6 mois à 1 an	6
supérieur à 1 an	0

Les enseignants permanents de l'institut

Année universitaire 1997-1998

Titres ou diplômes	Nombre de personnes physiques	Nombre d'heures "réelles"
Ingénieur CTI + DEA, DESS, CESMA	10	7 044
Docteur	6	4 319
Ingénieur	9	6 291
Diplôme de l'enseignement supérieur	6	3 763
Diplôme de l'enseignement supérieur + DEA	2	6 002
Total	**33**	**27 419**

CNE

L'INSTITUT SUPÉRIEUR D'AGRICULTURE RHÔNE-ALPES

PRÉSENTATION

I - GOUVERNEMENT ET GESTION

1 - STRUCTURE ET PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'ISARA, dont le siège est place Bellecour, à Lyon, a été créé en 1968 par des responsables d'organisations professionnelles agricoles et de l'Université catholique de Lyon, en vue de contribuer à la formation de cadres pour l'agriculture. Il est constitué en association de type "loi de 1901" et son diplôme Ingénieur en agriculture est reconnu par l'État depuis 1974. Selon les termes des lois des 31-12-1984 et 23-01-1990, il "*participe à la mission de service public de l'enseignement supérieur agricole*".

Le comité de direction comprend le directeur général, le directeur de l'enseignement et le directeur de la recherche. L'ISARA est géré par un Conseil d'administration. Un comité d'entreprise a été mis en place dès que l'ISARA a compté 50 salariés, c'est-à-dire en 1992. Un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail a été créé en 1997.

2 - LES PARTENARIATS

L'ISARA a noué des relations de type institutionnel avec la Fédération régionale des industries agro-alimentaires (RALIA), la Fédération régionale des coopératives agricoles Rhône-Alpes (FRCARA), la Chambre régionale d'agriculture, les Chambres départementales d'agriculture, la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAF), la Région Rhône-Alpes, le Conseil général, la Communauté urbaine de Lyon (COURLY). Il mène aussi, occasionnellement, des actions de partenariat avec des entreprises de l'agro-fourniture ou de la transformation et avec des instituts de recherche, pour des stages, des vacations d'enseignement ou des activités de recherche.

Enfin, la direction de l'ISARA est représentée par des personnes physiques auprès des instances suivantes : la Fédération des écoles supérieures des ingénieurs en agriculture (FESIA), la Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres (FESIC), l'Institut polytechnique de Lyon (IPL), la Conférence des grandes écoles (CGE), l'Université catholique de Lyon (UCL), le Pôle européen agro-alimentaire (PEA), la Conférence des grandes écoles Rhône-Alpes (CDGERA), le Conservatoire régional des espaces naturels (CREN), l'Entreprise Rhône-Alpes international (ERAI), le Centre d'études d'échanges et de recherche Rhône-Alpes - Canada - Québec (Centre Jacques Cartier), l'Association technique des laboratoires d'analyse et de synthèse (ATLAS), le Comité régional de l'enseignement agricole privé (CREAP), le Comité régional d'innovation et de transferts technologiques (CRITT) agro-alimentaires, etc.

3 - LA GESTION FINANCIÈRE

Pour l'exercice 1996-1997, les produits proviennent principalement de la subvention de fonctionnement versée par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche (14 270 KF), de la vente de produits et services marchands par l'institut (13 964 KF), comprenant les droits de scolarité payés par les étudiants (8 809 KF). Pour les dépenses, leur répartition par nature fait apparaître les charges de personnel comme poste principal.

4 - LA GESTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS, ADMINISTRATIFS ET DE SERVICE

L'équipe pédagogique comprend 26 enseignants-chercheurs et 7 ingénieurs d'études et de recherches. La part des vacataires est de 18% dans l'enseignement du tronc commun et de 37% dans l'enseignement optionnel. Le nombre des vacataires (y compris les conférenciers) s'élève à 217 personnes. Pour les activités pédagogiques de base (cours et TD), les normes sont proches de celles appliquées dans l'enseignement supérieur public. Les opérations spécifiques (travail de groupe, suivi de stages) font l'objet d'une normalisation particulière. La répartition des tâches sur une année relève de deux grands types : enseignement à temps plein pour les enseignants de langues et pour la plupart des enseignants de 1ère et 2ème années (style classes préparatoires), 70% environ de l'activité consacrés à l'enseignement et 30% à la recherche pour les enseignants de la 3ème à la 5ème années. Plusieurs enseignants consacrent une partie de leur temps à des tâches administratives. Inversement, des permanents dont la tâche principale n'est pas l'enseignement y participent cependant.

L'institut dispose de 26 postes administratifs et de service sur des statuts ISARA. Un même poste comporte souvent plusieurs missions. La formation permanente proposée à ces personnels est notamment axée sur la bureautique.

5 - LA GESTION DU PATRIMOINE

L'ISARA utilise 5 765 m2 de locaux, propriété de l'Université catholique, répartis sur 2 sites, Bellecour et Ainay, distants de 500 m environ. Un nouveau site devrait remplacer ces locaux, soit place Carnot, projet financé avec l'Université catholique, soit sur le technopôle Sciences du vivant, situé à Gerland. L'institut pourrait augmenter l'effectif jusqu'à 120 étudiants par promotion.

II - LA FORMATION

1 - LE RECRUTEMENT

Le projet pédagogique de l'institut conduit à recruter en 1ère année des bacheliers ayant à la fois des qualités personnelles et de bons résultats scolaires. L'admission en 1ère année se fait donc en trois temps : les notes attribuées au dossier scolaire et à la lettre de motivation (1er temps) ainsi qu'aux épreuves du concours FESIC (2ème temps) permettent de déterminer les élèves admissibles. Ces derniers sont ensuite invités à répondre à un questionnaire et à s'entretenir brièvement avec les membres du jury d'admission. À l'issue de ces trois phases, un classement est établi. En 1997, sur les 825 candidats, 310 ont été admissibles et 90 admis. Le taux de féminisation des admis en 1ère année fluctue de 58%, en 1993, à 40%, en 1995.

Pour les admissions en 2ème et 3ème années, sont pris en compte le dossier scolaire et un double entretien, pour une quinzaine de places.

2 - ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ET DE LA PÉDAGOGIE

La formation dispensée par l'ISARA est orientée vers la satisfaction des besoins en ingénieurs des secteurs d'activité liés à l'agriculture : production agricole et organismes professionnels, agro-industries d'amont (agro-fourniture) et d'aval (entreprises agro-alimentaires, grande distribution), développement rural et métiers situés à l'interface agriculture-environnement. Le programme d'enseignement s'articule autour de quatre grands champs disciplinaires : sciences fondamentales, agronomie et zootechnie, technologie agro-alimentaire, sciences économiques et sociales (incluant la stratégie et le management des entreprises, le développement agricole et rural, ainsi que les langues).

Un remaniement en profondeur de l'organisation du cursus. L'architecture générale de l'enseignement fait actuellement l'objet d'importantes modifications. Certaines d'entre elles sont d'ores et déjà entrées en vigueur, tandis que d'autres (notamment celles concernant la 4ème année) ne seront effectives qu'à partir de la rentrée prochaine (1999-2000).

Un tronc commun concentré sur les 7 premiers semestres, auxquels succèdent 3 semestres d'enseignement optionnel. Cette réforme a été principalement motivée par le souci de conférer une lisibilité internationale à la formation dispensée par l'ISARA. Dans le nouveau schéma, la première phase du cursus sera constituée par un tronc commun s'étendant sur 3 années et demie et sanctionné par la délivrance d'un Bachelor of Sciences. À cette première étape succédera un parcours de formation personnalisé, d'une durée d'un an et demi et validé par un double diplôme : celui d'ingénieur en agriculture et le Master of Sciences.

L'objectif poursuivi est double : accroître, auprès des étudiants des universités étrangères, la notoriété et l'attractivité de l'ISARA ; faciliter l'intégration des élèves de l'institut rhône-alpin dans les cursus proposés par des établissements étrangers et, partant, favoriser leur insertion au sein du marché international de l'emploi.

Une organisation en séquences thématiques. L'enseignement de tronc commun de la 3ème année et du premier semestre de la 4ème année est désormais organisé en séquences thématiques successives, d'une durée

comprise entre 5 et 7 semaines. Les séquences de 3ème année ont été mises en place en 1998-1999, celles de la 4ème année le seront à la rentrée prochaine.

Cette nouvelle organisation poursuit un double objectif. En premier lieu, elle présente un intérêt pédagogique. Le regroupement, sur une période limitée à quelques semaines, des différents enseignements relatifs à un même thème ou domaine disciplinaire permet en effet d'éviter l'effet de "dilution" induit par l'étalement sur plusieurs mois des cours et autres activités pédagogiques. Il permet, en outre, de faciliter l'acquisition, par les étudiants, de l'approche interdisciplinaire d'une problématique donnée. Pour pertinente qu'elle soit, cette nouvelle architecture pédagogique se révèle, néanmoins, complexe et lourde à gérer et s'accompagne, pour les enseignants, d'exigences accrues en matière d'articulation harmonieuse de leurs interventions. Le second objectif visé se réfère au souci de l'ISARA de développer les échanges d'étudiants. Ce dispositif qui, à une période, fait correspondre un thème, devrait, en particulier, faciliter la venue d'étudiants étrangers.

Une composante optionnelle en forte croissance. Dans le nouveau cursus, l'enseignement optionnel est proposé à partir du milieu de la 4ème année et se poursuit jusqu'à la fin des études. Avant la réforme en cours, la 5ème année impliquait déjà un choix de la part de l'étudiant, qui optait pour un domaine d'approfondissement (DA) parmi ceux proposés par les cinq écoles de la FESIA. La rénovation pédagogique a sensiblement accru la part consacrée à l'enseignement optionnel au cours de la 4ème année : à partir de la rentrée prochaine, la durée totale des modules librement choisis passera de 5 à 11 semaines (pour 13 semaines de tronc commun, hors étude socio-économique).

On signalera, à ce propos, une initiative intéressante, qui réside dans la mise en place d'une collaboration entre des zootechniciens de l'ISARA et des enseignants de l'École vétérinaire de Lyon pour concevoir un module optionnel sur le thème de la qualité en productions animales. Cette coopération pourrait ultérieurement être amplifiée et prendre la forme d'un DA co-piloté par les deux établissements et accueillant à la fois des étudiants de la FESIA et des élèves de l'École vétérinaire.

Le système des modules optionnels est également présent au cours de la 5ème année. En effet, l'étudiant en domaine d'approfondissement doit suivre, en plus des enseignements spécifiques de son DA, 3 modules (30 h chacun) choisis parmi 9 propositions. L'intérêt de cette formule réside dans le fait que ces choix d'options courtes peuvent être sans rapport direct avec le thème du domaine d'approfondissement suivi par l'étudiant. Ce dispositif permet de maintenir jusqu'en 5ème année l'ouverture intellectuelle des élèves ingénieurs. En revanche, elle peut présenter un risque de dispersion. Il conviendrait donc, sans renoncer pour autant à cette possibilité, de veiller à un minimum de cohérence dans les choix effectués par l'étudiant.

Une réduction significative du volume horaire des deux premières années. Une autre réforme accomplie a consisté dans la réduction du volume horaire des deux premières années. Cette opération a été précédée d'une réflexion approfondie sur le contenu et la durée des différents enseignements dispensés, en vue d'en apprécier la pertinence par rapport aux objectifs généraux de formation (la nécessité d'une meilleure adéquation entre besoins et apports de connaissances était par ailleurs renforcée par la volonté de conférer une place plus importante à la composante optionnelle de la formation).

Chacune des deux premières années a ainsi été diminuée d'une cinquantaine d'heures : la première année est passée de 911 h à 859 h, et la deuxième de 806 h à 758 h. La réduction opérée en 1ère année a affecté essentiellement l'enseignement de chimie (suppression de certains TP jugés redondants) ; en deuxième année, la diminution du volume horaire a surtout concerné l'enseignement de botanique et, dans une moindre mesure, celui d'informatique (suppression de 10 h, permise par la maîtrise croissante des logiciels bureautiques par les étudiants).

En atténuant la pression de travail exigée de la part des étudiants, cet allégement des horaires devrait *a priori* contribuer à réduire le taux d'échec élevé constaté à l'issue des deux premières années. En effet, 25 à 30%, selon les années, des étudiants entrés à l'ISARA n'obtiennent pas leur diplôme d'ingénieur (les échecs se situant, majoritairement,

à l'issue de la 1ère année). Ce taux - qui est le plus élevé des cinq écoles de la FESIA - est sans doute lié (mais pour une part seulement) à l'obligation faite aux élèves d'obtenir une moyenne minimale au sein de chaque grand groupe de disciplines (un rattrapage n'est pas possible en cas de notes très faibles dans un domaine d'enseignement).

La nouvelle organisation du cursus offre un dernier avantage : elle a, en effet, permis de libérer des plages de temps plus importantes pour la pratique du sport et la réalisation des "travaux autonomes" (par binôme ou petit groupe).

Le déroulement du nouveau cursus. La formule de la "préparation intégrée" présente l'intérêt d'offrir au futur ingénieur de l'ISARA un accès précoce (dès la deuxième année) aux disciplines agronomiques.

Première année : un enseignement scientifique accordant une large place aux pédagogies actives. Cette première étape du cursus a pour objectif de faire acquérir les bases scientifiques nécessaires à la formation générale de l'ingénieur. Elle comporte deux pôles principaux : mathématiques, physique, chimie, statistique et informatique d'une part (50% du volume horaire total de l'année), sciences de la nature et de la vie d'autre part (35%). Le solde (15%) est représenté par les langues et la communication personnelle. On notera que cet enseignement scientifique accorde une large place aux travaux pratiques et dirigés. Ces activités pédagogiques représentent en effet près de la moitié de l'emploi du temps. Les TD, qui permettent de reprendre le cours avec le tiers de la promotion, occupent une place particulièrement importante. Cette première année s'achève par un stage ouvrier en exploitation agricole, d'une durée de six semaines et accompli au cours de l'été.

Deuxième année : approfondissement de la formation scientifique, introduction des sciences agronomiques et de la sociologie. La dominante de cette deuxième année est représentée par les enseignements de biologie, d'agronomie et de zootechnie. Ceux-ci occupent plus de la moitié (56%) du volume horaire total. Le quart de l'emploi du temps (28%) demeure consacré aux disciplines fondamentales de l'ingénieur (physique, chimie, informatique et statistiques). Les enseignements de langues, de sociologie et d'expression-communication se partagent le reste. L'acquisition des connaissances de base en production agricole fait l'objet d'une mise en application à l'occasion du stage de diagnostic en exploitation agricole (sept semaines, réparties en deux périodes).

Troisième année : les bases de la formation spécifique de l'ingénieur pour l'agriculture, l'agro-alimentaire et le développement. L'innovation majeure réside, on l'a vu, dans la mise en séquences de l'enseignement. Au cours de cette troisième année, s'achève le tronc commun consacré au domaine de la production agricole, l'accent étant plus particulièrement mis sur l'approche systémique (deux séquences de 5 et 6 semaines). Parallèlement, l'apprentissage des méthodes analytiques et statistiques est complété (6 semaines), tandis que débutent les enseignements de technologie alimentaire (6 semaines) et que se poursuivent ceux de sciences économiques et sociales (6 semaines). Une dernière séquence (7 journées) est consacrée à la communication et à un petit module optionnel. L'enseignement des langues se poursuit en parallèle. Cette 3ème année s'achève par deux semaines consacrées à la préparation, en petits groupes, de l'étude socio-économique, l'ESE (cf. *infra*). Celle-ci se poursuivra au cours de l'été (3 semaines d'enquêtes de terrain) et se terminera au début de la 4ème année.

Quatrième année : achèvement du tronc commun et début du cursus personnalisé. Le déroulement exposé ci-après sera mis en œuvre à la rentrée prochaine. Le tronc commun se poursuit et s'achève en février. Les 6 premières semaines sont consacrées à l'ESE (travail de groupe). Elles sont suivies de deux séquences : la première porte sur la gestion et l'économie d'entreprise (7 semaines) ; la seconde aborde les aspects marketing, stratégie, transformation et qualité dans l'agro-alimentaire (6 semaines). L'apprentissage des langues étrangères se poursuit en parallèle. À partir de février, débute l'enseignement optionnel, qui s'étend sur 10 semaines. L'étudiant choisit 5 modules, d'une durée comprise entre une et trois semaines, parmi 15 propositions, chaque module faisant l'objet de 3 offres. Tout au long de ce second semestre, l'étudiant conduit un "projet personnel de recherche" à caractère méthodologique ou scientifique sur un sujet proposé ou validé par un enseignant (100 h). À la fin de sa 4ème année, il effectue (au cours de l'été) un stage de 12 semaines en entreprise ou au sein d'un organisme, au cours duquel il doit traiter une question technique et analyser une organisation. Enfin, il a la possibilité d'accomplir un semestre de formation au sein d'une université étrangère.

Cinquième année : un enseignement choisi parmi une large gamme de propositions. L'organisation de la 5ème année présente deux intérêts majeurs. En premier lieu, elle offre à l'étudiant une large palette de possibilités : 20 domaines d'approfondissement lui sont en effet proposés par l'ensemble des écoles de la FESIA. Le second avantage du dispositif réside dans son incitation à la mobilité géographique des étudiants. Lorsque le DA est accompli à l'ISARA, les 9 semaines (260 h) qui lui sont consacrées sont complétées par 3 modules optionnels de 30 h choisis parmi 9 propositions. À partir de janvier, l'élève ingénieur réalise son mémoire de fin d'études (durée minimale de 6 mois).

L'ISARA propose trois DA : Ingénierie, environnement, agriculture ; Développement rural et gestion de projet ; Gestion de l'innovation et développement de l'entreprise. L'institut organise par ailleurs, en partenariat avec l'ISAB et l'ISA, un quatrième DA, Conduite et gestion des procédés agro-alimentaires, qui se déroule de façon itinérante sur les trois sites. Ces quatre propositions correspondent aux pôles de compétences développés par les enseignants de l'ISARA dans le cadre de leurs activités de recherche, d'études et d'expertise.

La mobilité en cinquième année : des flux significatifs et équilibrés. S'agissant de la mobilité géographique en 5ème année, les flux "entrant" et "sortant" apparaissent globalement équilibrés. Ainsi, au cours des quatre dernières années, le nombre d'étudiants accueillis en 5ème année à l'ISARA n'était que légèrement supérieur (entre 2 et 6 étudiants selon les années) au nombre de lyonnais partant achever leurs études dans un autre établissement. On notera par ailleurs que, chaque année, près d'un élève sur trois quitte l'ISARA pour effectuer sa 5ème année hors de son école d'origine (28 étudiants sur 85 pour l'année en cours, dont quatre partis à l'étranger).

La répartition entre les élèves de l'ISARA et les "extérieurs" varie toutefois sensiblement selon les domaines d'approfondissement proposés par l'institut. Ainsi, les deux DA, Ingénierie, environnement, agriculture et Gestion de l'innovation, sont largement dominés, sur le plan des effectifs, par les élèves de l'école. Depuis sa création, il y a quatre ans, le DA Procédés agro-alimentaires, commun à l'ISARA, l'ISAB et l'ISA, a accueilli autant d'étudiants issus de l'ISARA que des quatre écoles partenaires. À l'inverse, le DA Développement rural se révèle particulièrement attractif pour les étudiants des autres établissements de la FESIA (seulement 8 élèves de l'ISARA sur 33 inscrits en 1998-1999). Pour le responsable de ce domaine d'approfondissement, une telle situation a un inconvénient : les élèves des autres écoles ne disposent pas de tous les pré-requis nécessaires, à la différence des étudiants de l'ISARA qui ont bénéficié, au cours de leur cursus antérieur, d'enseignements en rapport avec le thème du DA.

Un cursus jalonné par des mises en situation professionnelle nombreuses et diversifiées. Un des points forts du projet pédagogique de l'ISARA réside dans l'importance conférée aux opérations de mise en situation (enquêtes de terrain, stages, mémoire de fin d'études). Ces activités, réparties sur l'ensemble des 5 années d'études, représentent une durée totale de 16 mois. Le rôle clé qui leur est attribué dans la formation du futur ingénieur est également attesté par leur poids élevé dans la notation globale : près du quart des coefficients (22%) sur l'ensemble de la scolarité. Cette immersion prolongée dans différents milieux professionnels vise en premier lieu à faire appréhender par les élèves ingénieurs les réalités techniques, économiques, sociales et humaines de l'exploitation agricole et de l'entreprise. Elle leur permet également de mettre en application les savoirs théoriques et les savoir-faire techniques acquis au sein de l'institut, par exemple les méthodes de diagnostic. Réparties sur l'ensemble des cinq années du cursus, ces activités répondent à un souci de progressivité concernant l'exigence d'autonomie de la part de l'étudiant et la complexité du problème à traiter. En dehors du mémoire de fin d'études, trois stages sont obligatoires : deux en exploitation agricole, en 1ère et 2ème années (de 6 et 7 semaines respectivement) et un dans une entreprise ou un organisme, en fin de 4ème année (12 semaines).

Une activité pédagogique originale : l'étude socio-économique (ESE). Menée entre la fin de la 3ème année et le début de la 4ème, l'ESE consiste en un travail de terrain, visant à répondre à une question concrète, posée par une organisation professionnelle agricole ou une collectivité territoriale. Sa durée totale est de 12 semaines (deux mois de scolarité et trois semaines d'enquête). Basée sur la réalisation et l'analyse d'entretiens, l'ESE fournit aux étudiants l'occasion de mettre en application et d'approfondir les méthodes d'enquête enseignées, de pratiquer le travail en équipe (groupes de 4 ou 6 élèves) sur une longue durée et de se confronter à l'obligation de résultats. Très

appréciée par les étudiants, cette formule pédagogique n'en est pas moins très exigeante pour le corps enseignant en termes d'organisation, de préparation et de suivi.

Une répartition équilibrée entre les cours magistraux et les TP, TD, visites et travaux de groupe. Les travaux pratiques, travaux dirigés, visites et travaux de groupe occupent une place importante dans la formation : 55% du temps scolaire en 1ère année, 40% en 2ème année, 50% en 3ème année et 40% en 4ème année. Par ailleurs, plusieurs types de travaux autonomes jalonnent la formation : synthèses bibliographiques, études de cas concrets, projets... souvent conduits en binômes ou en petits groupes de quelques étudiants. L'ampleur de ces travaux et le degré d'autonomie exigé s'accroissent progressivement à mesure que l'élève avance dans son cursus.

La formation en économie, sociologie, gestion (ESG). Avant la réforme, la 1ère année comptait 33 h d'ESG, la 2ème 62 h, la 3ème 180 h, la 4ème 123 h, soit au total 398 h (tronc commun). Dans le nouveau cursus, on note une augmentation sensible en ESG, qui totalisent 455 heures de formation.

La formation de tronc commun ESG se prolonge dans deux pôles à l'ISARA : Développement et économie rurale, dont l'option longue se nomme : "Développement rural et gestion de projet" ; Marketing et stratégie des entreprises, dont l'option longue est : "Gestion de l'innovation et développement de l'entreprise". Ces deux pôles et leurs options longues illustrent bien la double image de l'école :

- l'image d'un établissement tourné, en aval de l'agriculture, vers l'entreprise, et notamment vers l'entreprise agro-alimentaire. Le pôle Technologie, qualité en agro-alimentaire, et son option longue, Conduite et gestion des procédés, réalisée en commun avec l'ISA et l'ISAB, complètent cette image. Ces deux pôles attirent les 2/3 des étudiants de l'ISARA ;
- l'image du pôle Développement et économie rurale est plus floue, avec une dimension plus nationale ("Développement durable"), et une dimension internationale, plus orientée vers les pays en voie de développement. L'option Développement rural et gestion de projet regroupe une trentaine de participants, mais les étudiants de l'ISARA sont en minorité, ce qui est étonnant. Une synergie semble se créer autour du concept de développement durable, avec le pôle, plus technique, Environnement et production agricole, et son option, Ingénierie, environnement, agriculture. Ce pôle, Développement et économie rurale, gagnerait à renforcer son identité au sein de l'ISARA et à l'extérieur.

En ce qui concerne le pôle Marketing et stratégie, il lui manquait jusqu'à l'an dernier une dimension de gestion de production. Depuis peu, un nouveau recrutement a été effectué dans ce sens, ce qui devrait renforcer les deux pôles liés à l'entreprise agro-alimentaire.

Le nouveau cursus. Les pôles et les options lourdes restent les mêmes, mais, afin de renforcer la formation en gestion de l'entreprise agro-alimentaire notamment, plusieurs modules optionnels feront leur entrée en 4ème année : gestion de la production et des approvisionnements ; gestion financière plus approfondie ; droit et fiscalité. La spécificité de l'ISARA comme établissement tourné vers l'industrie agro-alimentaire devrait s'en trouver renforcée. Cette évolution pourrait également permettre de clarifier l'image du pôle Développement et économie rurale et de son option, en l'orientant vers l'agriculture et la gestion de l'espace, ainsi que vers le développement durable.

Les liens de l'enseignement avec la recherche et l'expertise. La séparation en deux directions puis, pour chaque pôle, en deux responsables, ne facilite sans doute pas la mise en œuvre rapide de toutes les synergies entre l'enseignement et la recherche. Cette organisation peut cependant avoir d'autres avantages.

Dans le pôle Marketing et stratégie d'entreprises (MSE), sont privilégiés les axes suivants : innovation produits, marketing et commercial, différenciations qualité (label, AOC, bio...), marketing des services en agriculture et entreprises de service. Ce pôle effectue des recherches parfois pluridisciplinaires avec le pôle Technologie et qualité agro-alimentaire qui, lui, travaille sur l'innovation produit process, la qualité (assurance qualité), l'analyse de produits, l'optimisation des ateliers de production. Ces travaux de recherche et d'expertise bénéficient à des PME régionales.

Dans le pôle Développement et économie rurale, les travaux de recherche et d'études portent notamment sur l'analyse des transformations de l'espace rural et sur l'évaluation des politiques agricoles et rurales. Les actions d'expertise

ont un rôle d'appui aux responsables locaux. Ce pôle, axé sur le développement agricole et rural, est complémentaire du pôle Environnement et production agricole, qui traite des aspects techniques (diagnostic environnemental, effet des pratiques agricoles sur la qualité des milieux et la qualité des produits, agronomie et agriculture biologique).

Ces différentes approches, multidisciplinaires, techniques et économiques, passent toutes par une recherche dont l'objectif est de promouvoir une agriculture et un développement durables, avec des produits agricoles de qualité, en liaison avec une filière industrielle dynamique et très intégrée dans le tissu régional. Cette cohérence, au moins apparente, traduit une volonté stratégique de répondre aux besoins régionaux de l'ensemble de la filière et de s'impliquer, plus que les autres écoles de la FESIA, en aval (technologie et marketing).

Cette recherche paraît progressivement porter ses fruits dans les programmes d'enseignement, même si certains chercheurs-enseignants sont, peut-être, plus orientés vers des activités d'expertise pour l'autofinancement de l'école, également indispensable dans la situation actuelle.

Les modifications semblent aller dans un sens favorable, qui renforce la lisibilité du cursus sur le plan international.

Les pôles techniques et économiques en matière agricole et rurale témoignent d'un souci de cohérence, même si l'option lourde, Développement rural et gestion de projet, présente encore de multiples aspects, qui affaiblissent sa lisibilité. Dans la pratique, au vu des observations, les expertises engendrées par la recherche et les études paraissent, malgré tout, s'intégrer, à plus ou moins longue échéance, dans les programmes de formation, grâce notamment à la double fonction d'enseignant-chercheur, qui participe ainsi à l'équilibre financier de l'école.

L'évaluation des étudiants. L'action, entreprise fin 1996, pour renforcer la qualité au sein de l'ISARA, a donné lieu, entre autres aspects, à une réflexion approfondie sur l'amélioration des méthodes d'évaluation des étudiants. Cette remise à plat s'est traduite par un certain nombre de décisions, consignées dans un guide d'évaluation en cours d'élaboration. Ainsi, par exemple, chaque enseignant a été invité à formaliser de façon très précise la présentation de son enseignement, de façon à permettre aux élèves de mieux en connaître les objectifs et le contenu, et à les informer sur les méthodes pédagogiques, les modalités de contrôle des connaissances et d'évaluation des aptitudes. Parallèlement, des grilles d'évaluation ont été établies. Pour le mémoire de fin d'études (MFE), par exemple, a été définie une série de critères soigneusement explicités ; ceux-ci permettent d'apprécier, de la façon la plus objective possible, la qualité des différents documents remis par l'étudiant et de sa soutenance orale, mais aussi les aptitudes relationnelles qu'il a manifestées tout au long du MFE, sa capacité d'initiative et d'organisation, la rigueur de sa démarche, etc… Sur un plan plus général, il a également été décidé d'élargir la palette des compétences et des savoir-faire à évaluer.

L'évaluation de l'enseignement par les étudiants. L'élaboration du "système qualité" a également renforcé l'attention accordée au rôle des étudiants dans la mise en œuvre de leur propre formation et dans l'amélioration de sa qualité. Depuis plusieurs années, une évaluation par questionnaire était systématiquement pratiquée. La réflexion conduite par le corps enseignant a débouché sur l'élaboration de nouveaux questionnaires, spécifiques à chaque type d'activité pédagogique (cours avec ou sans TD, TP, enseignement de langues, travaux de groupe, etc.). Ces différents questionnaires ont été testés et seront utilisés en vraie grandeur au cours de cette année, selon une procédure d'application précisément définie. Ils seront complétés par un questionnaire destiné à recueillir l'appréciation globale des étudiants sur l'ensemble de l'année écoulée.

Une autre voie d'évaluation, plus informelle, est également pratiquée. Des rencontres régulières avec la directrice des études ou le responsable d'année fournissent aux délégués de promotion l'occasion de faire remonter les éventuels problèmes rencontrés dans tel ou tel enseignement.

Le suivi pédagogique des étudiants. Chaque étudiant bénéficie d'un premier entretien individuel dans les semaines suivant sa rentrée en 1ère année. L'objectif est double : mieux le connaître personnellement et lui présenter la pédagogie mise en œuvre à l'ISARA. Quelques semaines plus tard, des TD consacrés aux méthodes de travail sont organisés pour l'ensemble des étudiants de la nouvelle promotion. Un second entretien individuel a lieu lors du

second trimestre de la 3ème année. C'est l'occasion de faire le point sur la scolarité à mi-parcours, d'évoquer le projet professionnel et les souhaits de l'étudiant en matière d'options.

L'accompagnement individualisé des étudiants peut également être assuré à la faveur des travaux de groupe réalisés en 3ème et 4ème années. Dans les faits, seuls l'ESE et le MFE font l'objet d'un suivi approfondi. Pour les stages en exploitation et le stage de 4ème année, l'étudiant peut contacter un enseignant en cas de difficulté particulière, mais cet enseignant n'assure pas de suivi pendant le stage.

3 - L'OUVERTURE INTERNATIONALE

Apprentissage des langues et formation aux diverses cultures. La maîtrise de l'anglais fait l'objet d'une attention particulière. Cette langue est obligatoire pour tous, dès la première année. La réussite au First Certificate of English conditionne, par ailleurs, l'obtention du diplôme d'ingénieur. Toutefois, les objectifs poursuivis dépassent ce niveau minimal requis. Au cours des trois premières années de la scolarité, en effet, 50 h par an sont consacrées à l'enseignement d'anglais. Cette durée est réduite à 30 h en 4ème année. Dès leur entrée à l'ISARA, les étudiants sont évalués de façon à constituer des groupes de niveau (15 étudiants au maximum).

Par ailleurs, chaque étudiant doit suivre l'enseignement d'une seconde langue - allemand, espagnol, italien ou russe - et cela pendant deux ans, ou trois s'il en a besoin ou s'il débute. 30 h par an y sont consacrées. La priorité accordée à l'anglais se manifeste par le fait que le groupe le plus faible en anglais suit un enseignement renforcé dans cette langue : il est alors dispensé de l'étude d'une seconde langue.

La part attribuée aux langues dans la notation globale est de 10% en moyenne, sur l'ensemble de la scolarité.

Les échanges internationaux

Dans le domaine de l'enseignement, les relations internationales de l'ISARA sont développées et organisées au sein de la FESIA. Ainsi, le projet Socrates a été élaboré et présenté conjointement par les cinq écoles. Cette démarche commune permet à l'institut lyonnais de bénéficier d'accords bilatéraux avec une cinquantaine d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur européens, pays d'Europe centrale et orientale (PECO) compris. Des échanges réguliers d'étudiants ont lieu avec plusieurs d'entre eux.

Depuis une dizaine d'années, l'ISARA coopère plus particulièrement avec l'Oregon State University (USA) et l'université de Guelph (Ontario - Canada) : 4 ou 5 étudiants lyonnais y effectuent la totalité de leur 5ème année.

Par ailleurs, des programmes intensifs (deux semaines), communs à plusieurs établissements européens, sont actuellement en projet. Enfin, l'ISARA participe à un programme TEMPUS, coordonné par l'ESA d'Angers (cycle de formation de deux ans pour des cadres hongrois), et à un programme ADAPT (élaboration d'outils de formation).

En matière de recherche, l'ISARA a développé des relations scientifiques avec des universités et des centres de recherche répartis dans une dizaine de pays européens. Actuellement, quatre programmes de recherche sont financés par la Commission européenne. Ils portent sur l'agriculture biologique, l'agriculture durable et les politiques de développement agricole et rural. Cependant, les échanges d'enseignants et de chercheurs sont actuellement au point mort : aucun séjour ne dépasse un mois.

Les séjours d'études de longue durée à l'étranger. Sur la période 1994-1999 (5 années), entre 25 et 32 étudiants de l'ISARA - soit près d'un élève sur trois au sein de chaque promotion - a effectué un séjour d'études à l'étranger. Dans la très grande majorité des cas, ces cursus, d'une durée moyenne de 6 mois, ont été accomplis au cours de la 4ème année et au sein de l'Union européenne (dans le cadre du programme Erasmus-Socrates de la FESIA). Au cours des trois dernières années, entre 11 et 18 étudiants (selon les promotions) ont effectué leur stage de 1ère année à l'étranger. Entre 8 et 10 ont fait de même pour leur stage de 4ème année. Enfin, entre 7 et 9 élèves ont accompli leur mémoire de fin d'études hors de France (souvent dans un pays du Sud).

Des progrès sont encore possibles, en particulier en 4ème année ou dans le cadre du MFE. Ils passent, entre autres conditions, par l'organisation d'un réseau d'entreprises ou d'organismes d'accueil. À cet égard, une expérience intéressante vient de débuter récemment et pourrait être davantage développée : deux élèves ingénieurs en stage en Amérique du Sud ont été sollicités pour la constitution de ce réseau.

En revanche, le nombre d'étudiants étrangers accueillis en séjour d'études à l'ISARA est beaucoup plus faible (entre 3 et 7, avec toutefois une "pointe" à 10 étudiants pour l'année en cours). À cet égard, l'adoption du schéma Bachelor + Master, ainsi que la mise en séquences des 3ème et 4ème années devraient contribuer à accroître l'attractivité de l'institut.

4 - LA FORMATION CONTINUE

Une activité en plein essor, un nouvel axe stratégique de développement. Les activités de formation continue, jusque là marginales, ont enregistré une forte progression en 1997-1998, avec un chiffre d'affaires de 720 000 F (+ 73% par rapport à l'année précédente). De même, la part réalisée en intra-entreprise a connu une augmentation sensible : au cours de l'année écoulée, 83% des prestations (en recettes) ont été réalisées à l'extérieur de l'institut (555 stagiaires sur un total de 665).

De même, le contenu de l'offre évolue notablement : la formation aux outils bureautiques, qui représentait encore la moitié du chiffre d'affaires en 1996-1997, décline rapidement, au profit de prestations dans le domaine de l'agro-alimentaire (hygiène, qualité...) ou d'interventions pour le compte d'organismes du secteur agricole (formation en agronomie et zootechnie, ou encore en marketing des services...), dans le prolongement de missions d'études-expertises réalisées par l'ISARA. Dans le secteur agro-alimentaire, un potentiel important existe dans le domaine de la gestion de production et des automatismes : la demande est en effet en forte croissance, tandis que l'offre demeure encore peu développée ; or, l'ISARA bénéficie dans ce domaine d'équipements et de compétences de haut niveau, susceptibles de le rendre attractif dans ce créneau en plein essor.

La direction de l'institut a récemment décidé de faire de la formation continue un axe stratégique de développement. Dans cette perspective, les prestations proposées seront en étroites relations avec les compétences détenues par les différents pôles d'enseignement et de recherche de l'ISARA. Les motivations à l'origine de cette volonté sont multiples : accroissement des ressources de l'établissement, valorisation de ses compétences, renforcement de sa notoriété, enrichissement des activités de formation initiale...

Des moyens limités au regard des ambitions affichées. L'animation de la formation continue a été confiée à un enseignant-chercheur en technologie alimentaire. Or, l'importance aujourd'hui attribuée à cette mission justifierait la désignation d'un responsable à temps plein, chargé des tâches d'organisation, de coordination, de gestion administrative, mais aussi de la définition et de la mise en œuvre d'une démarche commerciale résolument offensive. Une autre limite réside dans la disponibilité effective des personnels de l'institut, dont le temps de travail est déjà très largement rempli par les activités d'enseignement, de recherche, d'études et d'expertises, les responsabilités pédagogiques ou administratives. Sur un autre plan, l'ISARA est confronté à un manque évident de salles de formation. Cette situation devrait toutefois être débloquée par le déménagement dans de nouveaux locaux.

Consciente de ces limites, la direction a décidé de jouer la carte des partenariats. Ainsi, l'inscription de "l'offre ISARA" dans des catalogues de formation, largement diffusés auprès des milieux professionnels, a constitué une première réponse à l'exigence de prospection de futurs clients. De même, des collaborations (sous-traitance d'actions de formation à l'ISARA) ont été établies ou sont envisagées avec d'autres établissements ou organismes : École de chimie, physique et électronique de Lyon ; CIIA et ADRIA (organismes de l'agro-alimentaire) de Quimper. L'ISARA est également engagé au sein d'un programme européen, TELEMAC, aux côtés d'autres établissements d'enseignement supérieur de la région Rhône-Alpes. Ce programme a pour objet la conception, la fabrication et le test d'outils d'enseignement à distance pour la formation continue, et la mise au point d'une ingénierie pédagogique adaptée.

En 1997, l'ISARA a été habilité pour délivrer son diplôme d'ingénieur en formation continue. Le dispositif retenu est celui mis en place par l'ESA d'Angers. Les stagiaires sont recrutés au niveau bac + 2 (minimum) et doivent justifier d'au moins trois années d'activité professionnelle. Ils suivent d'abord un premier cycle d'enseignement à distance, organisé par l'ESA, d'une durée de 18 mois. Le parcours de formation se poursuit par un second cycle de 18 mois (à temps plein), effectué à l'ISARA.

5 - LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les responsables de l'ISARA expriment le souci d'investir le champ des nouvelles technologies éducatives (NTE). Cette volonté s'est d'ores et déjà matérialisée par la désignation d'un chargé de mission NTE (un enseignant d'informatique), la réalisation de plusieurs produits d'enseignement médiatisé, et la prise d'initiatives telles que le recours à la visioconférence.

L'institut met à la disposition de ses étudiants deux salles de 15 micro-ordinateurs reliés à un réseau local, auquel sont également connectés les postes des enseignants. La majorité des machines est équipée d'un lecteur de CD-Rom et d'une carte son. Un ensemble de CD-Rom est disponible à la bibliothèque (encyclopédies, sujets techniques, banques de données, apprentissage des langues...). Par ailleurs, tous les postes sont connectés en permanence à Internet, via le réseau local. Les étudiants y ont librement accès (de 7 h 30 à 19 h 30) en dehors des périodes d'enseignement ou de formation continue. Un réseau intranet est en cours d'installation, sur lequel les étudiants pourront trouver des ressources pédagogiques mises à leur disposition par les enseignants, ce qui leur permettra de travailler de façon plus autonome.

L'institut souhaite favoriser l'utilisation du multimédia par les étudiants et les enseignants, soit au travers des ressources disponibles sur le marché, soit à partir de produits élaborés par les enseignants eux-mêmes. La production pédagogique de l'ISARA comporte ainsi plusieurs applications, parmi lesquelles on citera, à titre d'exemple :

- un kit d'auto-formation à l'utilisation des bases de données (Access 97). Les outils du commerce n'ayant pas été jugés satisfaisants, un didacticiel a été conçu, puis expérimenté par les élèves, qui lui ont réservé un accueil très positif. Plusieurs parcours d'auto-formation assistée sont proposés : étudiant standard, nouvel arrivant, formation continue, formation du personnel ISARA, etc… Le parcours "Étudiant" est validé ;
- un site Internet sur la méthode du profil cultural. Ce site trilingue (français, anglais et espagnol) a été conçu à partir d'un ouvrage, numérisé sous format PDF (téléchargeable). Outre l'accès à des textes, le site permet de visualiser des diapositives commentées sur le diagnostic cultural et le travail du sol ;
- une visioconférence sur l'agriculture biologique. Dans le cadre d'un domaine d'approfondissement de 5ème année, une trentaine d'étudiants bénéficient depuis deux ans d'un cours sur l'agriculture biologique en Europe, dispensé en anglais par un enseignant de l'université de Wales. Auparavant, ce professeur venait à Lyon, ce qui occasionnait des frais importants. Le dispositif permet de réaliser de substantielles économies (le coût de location d'une salle équipée ne dépasse pas 2 000 F). Une des perspectives envisagées (à terme) réside dans la mise en place de visioconférences par Internet ;
- une application multimédia en microbiologie alimentaire. L'initiative est venue d'une enseignante de microbiologie, qui avait "*peu de temps à consacrer à l'encadrement des élèves en TP*". L'application créée offre plusieurs avantages : elle permet aux étudiants de réviser, à leur rythme, des enseignements dispensés de façon discontinue tout au long des 4 premières années du cursus ; ils peuvent alors aborder les TP avec des connaissances qui leur éviteront d'avoir à mobiliser constamment l'enseignante. Par ailleurs, le document numérisé fait gagner du temps dans la recherche d'informations. Il présente, en outre, un avantage financier : les étudiants ont accès à des photographies en couleurs, dont le coût d'impression serait très élevé si elles devaient être remises à chaque élève. Ces photographies peuvent également constituer le support d'examens (reconnaissance de colonies bactériennes).

La plupart des enseignants de l'ISARA se montrent intéressés par les perspectives offertes par les NTE. Toutefois, la principale limite réside dans l'investissement financier et humain élevé qu'elles impliquent. Avec ses homologues de la FESIA, l'ISARA réfléchit à la possibilité de mutualiser les réalisations de chaque école, de conduire

des projets en commun, de décharger certains professeurs d'une partie de leurs tâches d'enseignement de façon à ce qu'ils puissent s'investir dans le développement d'applications multimédia.

6 - L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'ISARA place 50% de ses ingénieurs dans le sud-est de la France, 10% dans la région parisienne et 5% à l'étranger. Le temps nécessaire pour trouver le premier emploi est très rarement (6%) supérieur à 6 mois. L'ISARA (créé en 1968) s'est développé en même temps que montaient en puissance l'agro-alimentaire, en particulier en région Rhône-Alpes, et la grande distribution. Cela explique sa spécialisation dans les secteurs de fabrication et de marketing des produits alimentaires.

III - LA DOCUMENTATION

Le centre de documentation de l'ISARA comprend environ 10 000 ouvrages et 230 périodiques. Il est ouvert 38 semaines par an et 37 h par semaine. 750 lecteurs y sont inscrits. Le total des surfaces occupées est de 177 m2 avec 38 places assises. Le personnel représente 1,73 emploi équivalent temps plein.

IV - LA RECHERCHE

L'activité de recherche pose un dilemme aux écoles comme l'ISARA. Leurs responsables ont conscience de la nécessité de la recherche pour assurer la qualité et le progrès de l'enseignement, nourrir les activités de développement et d'expertise dans les milieux professionnels et administratifs, être reconnu par la communauté scientifique et par l'État. Cette prise de conscience s'exprime clairement dans le rapport de la FESIA. Mais, en pratique, il est possible de former des ingénieurs généralistes de terrain (ce qui est l'objectif premier revendiqué par ces écoles) en recrutant des enseignants de qualité et en les renouvelant, en faisant appel à des vacataires compétents, encadrés et coordonnés, en recourant à des stages et à des maîtres de stages bien choisis et suivis, sans affecter à la recherche des ressources spécifiques.

Pour sortir de ce dilemme, ces écoles revendiquent une activité intermédiaire entre la recherche académique, plus ou moins fondamentale, et la recherche appliquée, dont les milieux professionnels ont besoin, et qui est indissociable du développement et peut être financée par contrats. Cette position, quelque peu rigide, ne s'adapte pas à toutes les situations ni à toutes les disciplines ; les limites entre les types de recherche sont rarement franches. Les activités de l'ISARA concernent plus ou moins l'amont ou l'aval, selon les motivations et les aptitudes des chercheurs concernés et leurs possibilités de s'associer à des équipes extérieures à l'institut. Le résultat est le développement, par l'ISARA, de recherches de différents types autour de quelques axes délimités, correspondant à un marché et résultant de l'histoire et de l'environnement professionnel de l'école.

L'ISARA conduit un ensemble de travaux centrés sur la construction d'une agriculture durable et sur la qualité des produits alimentaires. Il privilégie quatre approches :

1) agronomique : effets des pratiques agricoles sur les milieux (eaux) et sur les produits (résidus), passage des exploitations à une agriculture biologique ;

2) technologique : innovations en matière de procédés, de produits, de conditionnements alimentaires, gestion de la qualité en entreprise, optimisation des ateliers ;

3) marketing-management : appui aux entreprises pour le développement commercial des nouveaux produits, appui aux organisations professionnelles pour l'élaboration collective des signes de qualité ;

4) socio-économique : analyse des rapports entre l'évolution des exploitations et systèmes de culture et la gestion de l'espace rural, élaboration et impact des politiques agricoles, alimentaires et rurales.

Quelques travaux se situent à l'interface de ces différentes approches. L'ensemble, clairement structuré, est bien ciblé sur l'agriculture, le paysage rural et l'industrie, compte tenu de l'aire d'influence de l'ISARA. Les approches 1 et 4 donnent lieu à des travaux de qualité, thèses et publications scientifiques. Les approches 2 et 3 débouchent plutôt sur de nombreuses activités d'étude et d'expertise, qui s'appuient sur une solide réflexion méthodologique. L'ensemble constitue une combinaison plutôt harmonieuse d'interrogations scientifiques et de réponses aux besoins des entreprises et des institutions professionnelles et administratives, assez bien articulée avec l'enseignement et les travaux d'étudiants. Les partenaires sont nombreux et choisis en fonction de leurs compétences. La participation des chercheurs aux débats disciplinaires est effective pour les approches 1 et 4, moins visible pour les approches 2 et 3.

L'ISARA consacre officiellement à ces activités de recherche-étude-expertise 12 ETP par an, dont la moitié est fournie par les enseignants. Le chiffre d'affaires des contrats, en augmentation sensible, atteint 3,2 MF en 1997-1998, et provient des entreprises (21%), des organismes professionnels (20%) et publics (59%). L'activité de recherche engendre 25% des recettes, les études et expertises 75%. L'ISARA soutient donc la recherche en la finançant en partie par l'expertise. La direction de l'ISARA est cependant très consciente de la fragilité de l'activité de recherche et souhaite pouvoir la conforter d'une part dans le cadre de la FESIA, dont elle paraît un élément moteur, d'autre part avec les universités et instituts.

L'ISARA joue, en matière de recherche-étude-expertise, un rôle intéressant en Rhône-Alpes et dans les régions voisines, dans les dynamiques de l'agro-alimentaire et de l'espace rural. L'absence de centre INRA et d'écoles concurrentes à Lyon est, certes, un facteur favorable à l'ISARA. Mais la production écrite et orale des enseignants-chercheurs et les résultats obtenus témoignent de la compétence et de l'efficacité de son personnel scientifique et technique, compte tenu des moyens limités dont il dispose.

Conclusion. Cet examen des activités de recherche-étude-expertise conduit à souligner la principale différence existant entre l'ISARA et les écoles du secteur public (INAPG et autres ENSA). Dans les ENSA, la recherche est présente dans toutes les disciplines, le corps enseignant étant plus spécialisé, beaucoup plus nombreux et moins absorbé par l'enseignement ; l'INRA est souvent présent à côté des enseignants dans les UER ou UFR. Les réseaux INRA, CNRS, CIRAD, ORSTOM, CEMAGREF fonctionnent plus intensément. À l'ISARA, la recherche est cantonnée dans les domaines où des contrats, avec les entreprises, les organismes, les organisations professionnelles ou les administrations, peuvent plus facilement être obtenus et où les moyens techniques à mettre en œuvre ne sont pas trop élevés ; il s'agit donc de socio-économie, agronomie et zootechnie, analyses chimiques, logiciel, marketing, technologies alimentaires légères.

Cette attitude, dont on comprend les fondements, liés à des contraintes financières et à des difficultés d'avoir un personnel scientifique permanent nombreux et hautement qualifié, nuit probablement à la considération des milieux scientifiques pour cette famille d'établissements. En revanche, elle est approuvée par les milieux professionnels, notamment agricoles, qui n'expriment pas le besoin d'ingénieurs trop titrés (doctorat), trop coûteux, parfois trop "prétentieux".

Ce constat amène à formuler ainsi les termes du choix stratégique qui s'offre à l'ISARA : conserver son positionnement actuel (ingénieurs, généralistes de terrain) en privilégiant une recherche "marchande", ou viser à rehausser le niveau académique d'une partie des diplômés de l'institut, en augmentant les effectifs d'enseignants HDR et de doctorants, en élargissant la palette des recherches et en négociant des moyens supplémentaires avec l'État ou les entreprises.

La qualité de la gestion de l'école, ses réseaux de relations, son évolution positive depuis trente ans lui donnent les moyens d'une plus grande ambition scientifique. Mais son mode d'insertion dans le système éducatif français peut la conforter dans sa position actuelle, qui est pragmatique. L'État et les ministères concernés (Agriculture, Éducation nationale, Environnement) apprécient sans doute l'efficacité, peu onéreuse pour les finances publiques, de cet établissement.

V - LA VIE ÉTUDIANTE

La localisation de l'ISARA en plein centre de Lyon permet aux étudiants de bénéficier d'une bonne infrastructure de transports publics. Les étudiants ont ainsi accès à de nombreux services du centre ville et à un parc de résidences universitaires ou de logements particuliers. L'institut ne dispose pas de résidence pour le logement des étudiants, ni de structure de restauration, ni d'aucun équipement sportif : les étudiants sont admis à une cafétéria gérée par le CROUS sur le site Bellecour et ils peuvent utiliser les installations sportives de l'Université catholique.

Agro projets-études est la "junior entreprise" de l'ISARA. Elle a obtenu ce label en 1990 et a donc pour vocation de rechercher, auprès des entreprises des filières agricoles et agro-alimentaires, des études rémunérées et de les proposer aux étudiants. Le bureau des élèves organise et coordonne les activités des étudiants de l'ISARA "*de jour comme de nuit*". Il favorise la concertation entre étudiants. Il anime la vie sportive et socioculturelle. Altaïr est une association très active, qui permet aux étudiants de l'ISARA de prendre part concrètement à des projets de développement rural dans des pays en voie de développement. L'ISARA participe chaque année aux Interagri, qui rassemblent les 6 écoles "Agri" pour des compétitions sportives et un colloque professionnel. Il s'agit d'une manifestation de masse (1 500 personnes pendant 3 jours) qui nécessite une préparation très soignée.

VI - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ANIMATION DU MILIEU RURAL

1 - LE CONTEXTE LÉGAL

Parmi les objectifs qu'elle assigne aux écoles privées d'ingénieurs en agriculture ayant conclu un contrat avec l'État, la loi fondatrice du 31 décembre 1984 désigne leur participation "*au développement agricole et à l'animation du milieu rural dans les cadres national, régional, départemental et local*". Ces objectifs doivent mobiliser des actions bénéficiant de l'aide publique dans les différents champs de la formation initiale et continue, du partenariat avec le milieu socio-économique, du développement et de la recherche agricoles et para-agricoles.

2 - LES RÉPONSES DE L'ISARA

Dès l'origine de l'institut (1968), ses créateurs, responsables d'organisations professionnelles agricoles ou de l'Université catholique de Lyon, ont réservé une place importante au développement rural en mettant l'accent sur l'enseignement des sciences sociales. La nouvelle structuration en "pôles d'enseignement, étude et recherche" maintient cette orientation. L'un des quatre pôles a pour objectifs "le développement et l'économie rurale" ; un deuxième est centré sur "l'environnement et la production agricole" ; l'option de cinquième année, Développement rural, aménagement, gestion de projet, montre un dynamisme soutenu par des partenariats avec de nombreux ingénieurs ISARA, déjà insérés dans ce secteur professionnel.

Les études socio-économiques, demandées par des organismes d'observation ou de gestion du milieu agricole, sont fréquentes (une dizaine par an), parfois importantes. Par exemple, à la suite d'une évaluation en Vercors et de quelques autres prestations effectuées à la demande du ministère de l'Agriculture, celui-ci a confié à l'ISARA la mission d'analyser l'impact des politiques publiques dans vingt-deux départements de France, avec un travail plus approfondi en Rhône-Alpes. La méthodologie mise au point et les résultats ont semblé conformes au cahier des charges, même si un certain recul manque encore pour percevoir clairement les conséquences concrètes de la mission. Depuis 1992, l'institut fournit aussi un appui scientifique à ses partenaires (État, Région, Chambre régionale d'agriculture) dans le cadre de la convention PRESAGE. Il est membre fondateur d'un "pôle européen agro-alimentaire" ; initié par le Conseil régional de Rhône-Alpes, actuellement présidé par l'ISARA, ce pôle regroupe les fédérations régionales des coopératives agricoles et des industries agro-alimentaires, ainsi que plusieurs représentants d'instituts européens.

Ses compétences particulières en agriculture biologique et en environnement valent à l'ISARA d'être sollicité pour intervenir auprès des Chambres d'agriculture, des groupements de producteurs, des organismes de développement

local. Sur un plan technologique plus général, ses laboratoires solidement équipés lui permettent de pratiquer une forte activité de transfert et d'expertise aux niveaux local, national, international. Sa notoriété, ses filières d'insertion professionnelle et son équilibre financier (3,2 MF annuels de chiffre d'affaires, 65 contrats, hors formation continue) en bénéficient.

En conclusion, bien ancré dans son territoire et partenaire de nombreuses opérations technologiques ou socio-économiques locales, nationales, européennes, l'ISARA paraît jouer dans son environnement un rôle technique et politique important. Si les études et expertises au service du milieu agricole et des collectivités s'autofinancent, il n'en va pas de même de l'activité amont, chargée de développer des connaissances et des méthodes en interaction avec l'aval. L'établissement identifie là une fragilité, à laquelle il pourrait remédier en resserrant ses partenariats avec des centres menant une recherche plus prospective.

CNE

L'INSTITUT SUPÉRIEUR D'AGRICULTURE RHÔNE-ALPES

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Conduit comme une entreprise performante par une équipe organisée et dynamique, l'ISARA produit des ingénieurs bien adaptés aux besoins de l'économie agricole : après avoir sélectionné avec pertinence ses élèves parmi de nombreux candidats, il leur offre cinq années d'une pédagogie originale et personnalisée, qui débouche sur une insertion professionnelle en général excellente ; il s'engage également dans une politique de formation continue ambitieuse, à horizons européens, dont il récolte déjà les premiers fruits. Formations initiale et continue se déroulent, pour une partie non négligeable, en interaction avec d'autres établissements (ISA, ISAB, ESA) de la FESIA, au sein de laquelle l'ISARA tient un rôle d'animateur, en s'appuyant de plus en plus largement sur les moyens informatiques de communication et de diffusion.

L'ISARA fait le choix d'une activité technologique et de conseil axée sur les demandes de son environnement socio-économique. Cette option affaiblit probablement les disciplines fondamentales, que redoutent les élèves ingénieurs débutants, et qui semblent en grande partie responsables des taux d'échecs singulièrement élevés de la première année. Elle ne favorise pas non plus l'acquisition, par le personnel enseignant, de grades universitaires (doctorat et habilitation à diriger des recherches). Mais la saine gestion de l'établissement ne semble malheureusement plus compatible, aujourd'hui, avec une dispersion de ses modestes ressources humaines sur des objectifs "gratuits", voire coûteux, de recherche non directement finalisée. Il ne reste, de même, aux enseignants-chercheurs qu'une faible disponibilité pour développer des réseaux de relations, de stages, de cursus internationaux.

À cette entreprise vivante, qui accomplit ses missions contractuelles de service public avec dynamisme, inventivité et une remarquable économie de moyens, on peut recommander :

- un effort accru de prospective scientifique et technologique pour consolider sa position dans son puissant environnement académique régional et en tirer le meilleur enrichissement ;
- une réflexion visant à réduire les causes d'échec des étudiants de première année ;
- des démarches auprès de ses partenaires institutionnels (collectivités territoriales et État), afin de leur représenter quelle extension de son rayon d'action permettrait l'amélioration du niveau des soutiens actuellement reçus.

POSTFACE : RÉPONSE DU DIRECTEUR

ISARA

Nous accusons bonne réception du rapport d'évaluation de notre école et tenons à exprimer au Comité National d'Evaluation nos vifs remerciements pour l'attention qu'il a portée à l'ISARA.

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons échangé avec les experts et que nous avons pris connaissance des observations, analyses et recommandations du Comité National d'Evaluation, dont aucune ne suscite de notre part de désaccord, ni n'appelle de complément d'information.

Ces différents commentaires ainsi que le rapport qui en est issu seront particulièrement utiles dans nos efforts constants de développement de nos activités d'enseignement et de recherche et nous ne manquerons pas de nous appuyer sur les préconisations du Comité National d'Evaluation, dont certaines ont d'ailleurs d'ores et déjà été mises en œuvre.

La conclusion du rapport du Comité National d'Evaluation est en outre un précieux encouragement à poursuivre sur la voie d'une expansion équilibrée et ambitieuse, et nous aidera à rechercher auprès de nos partenaires institutionnels les soutiens nécessaires au renforcement de notre effort de prospective scientifique et technologique et à l'accroissement de notre rayonnement.

Toute l'équipe de l'ISARA reste à la disposition du Comité National d'Evaluation, et adresse aux experts qu'il a désignés ses sincères remerciements pour la dignité de leurs interventions et la qualité de leur évaluation.

Jean TRAYNARD
Directeur Général de l'ISARA

Le 28 septembre 1999

INSTITUT SUPERIEUR D'AGRICULTURE RHONE-ALPES

31, place Bellecour - 69288 Lyon cedex 02 - Téléphone 04.72.32.51.00 - Télécopie : 04.72.32.51.21
Association Loi de 1901 - Siren 779 845 056 - Naf 803 Z

CNE

PUBLICATIONS DU COMITÉ NATIONAL D'ÉVALUATION

ÉVALUATIONS INSTITUTIONNELLES

Les universités

L'université Louis Pasteur - Strasbourg I, 1986
L'université de Pau et des pays de l'Adour, 1986

L'université de Limoges, 1987
L'université d'Angers, 1987
L'université de Rennes II- Haute Bretagne, 1987

L'université Paris VII, avril 1988
L'université P. Valéry - Montpellier III, 1988
L'université de Savoie, 1988
L'université Claude Bernard - Lyon I, 1988
L'université Paris VIII - Vincennes à Saint-Denis, 1988
L'université de Provence - Aix-Marseille I, 1988

L'université de Technologie de Compiègne, 1989
L'université Paris Sud - Paris XI, 1989
L'université de La Réunion, 1989
L'université Lumière Lyon II, 1989
L'université Jean Monnet - Saint-Etienne, 1989
L'université Rennes I, 1989
L'université du Maine, Le Mans, 1989

L'université Ch. de Gaulle - Lille III, 1990
L'université Paris XII - Val de Marne, 1990

L'université J. Fourier - Grenoble I, 1991
L'université Strasbourg II, 1991
L'université de Nantes, 1991
L'université de Reims, avril 1991
L'université des Antilles et de la Guyane, 1991
L'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 1991
L'université de Bretagne occidentale - Brest, 1991
L'université de Caen - Basse Normandie, 1991
L'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, 1991
L'université de Rouen, 1991
L'université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 1991
L'université Paris X, 1991

L'université de Toulon et du Var, 1992
L'université Montpellier I, 1992
L'université des sciences et technologies de Lille I, 1992
L'université de Nice, 1992
L'université du Havre, mai 1992
L'université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 1992
L'université Jean Moulin - Lyon III, 1992
L'université de Picardie-Jules Verne - Amiens, 1992
L'université Toulouse - Le Mirail, 1992
L'université Nancy I, 1992
L'université Bordeaux I, 1993
L'université René Descartes - Paris V, 1993
L'université de Haute Alsace et l'ENS de Chimie de Mulhouse, 1993
L'université Pierre Mendès France - Grenoble II, 1993
L'université Paris IX - Dauphine, juin 1993
L'université de Metz, 1993
L'université d'Orléans, 1993
L'université de Franche-Comté, 1993
L'université Robert Schuman - Strasbourg III, 1993
L'université des Sciences et Techniques du Languedoc - Montpellier II, 1993
L'université de Perpignan, 1993

L'université de Poitiers et l'ENSMA, 1994
L'université François Rabelais - Tours, 1994
L'université d'Aix-Marseille II, 1994
L'université Paris XIII - Paris Nord, 1994
L'université Stendhal - Grenoble III, 1994
L'université Bordeaux II, 1994
L'université des sciences sociales - Toulouse I, 1994
L'université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 1994
L'université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 1994
L'université Nancy II, 1994
L'université Paul Sabatier - Toulouse III, 1994
L'université Aix-Marseille III, 1994

L'université de Corse Pascal Paoli, 1995
L'université Pierre et Marie Curie - Paris VI, 1995
L'université Paris I - Panthéon Sorbonne, 1995
L'université Paris-Sorbonne - Paris IV, 1995
L'université de Bourgogne, 1995
L'université du droit et de la santé - Lille II, 1995

L'université d'Artois,1996
L'université de Cergy-Pontoise, 1996
L'université d'Evry - Val d'Essonne, 1996
L'université du Littoral, 1996
L'université de Marne-la-Vallée, 1996
L'université de Versailles - St-Quentin-en-Yvelines,1996
L'université Panthéon-Assas - Paris II, 1996

L'université de La Rochelle*, 1997

L'université de technologie de Troyes*, 1998

L'université de Bretagne-sud*, 1999
L'université française du Pacifique*, 1999

Les écoles et autres établissements

L'École française de Rome, 1986

L'École nationale des Ponts et chaussées, 1988

** Rapport ayant donné lieu à un Profil*

L'École normale supérieure, 1990

L'École supérieure de commerce de Dijon, 1991
L'École nationale supérieure de mécanique de Nantes, 1991
L'Institut national polytechnique de Grenoble, 1991
L'École française d'Athènes, 1991
L'Institut des sciences de la matière et du rayonnement - Caen, 1991
L'Institut national des langues et civilisations orientales, 1991
L'Institut national des sciences appliquées de Rouen, 1991

L'École des Chartes, 1992
L'Observatoire de la Côte d'Azur, 1992
L'Institut national polytechnique de Lorraine, 1992
L'École nationale vétérinaire d'Alfort, 1992
Les Écoles d'architecture de Paris-Belleville et de Grenoble, 1992
Le Groupe ESC Nantes-Atlantique, 1992

Le Conservatoire national des Arts et métiers, 1993
L'École nationale supérieure de chimie de Montpellier, 1993

L'Institut national des sciences appliquées de Toulouse, 1994
L'Institut national polytechnique de Toulouse, 1994

L'École nationale supérieure de mécanique et des micro-techniques de Besançon, 1995
L'École nationale supérieure de chimie de Paris, 1995
L'École nationale supérieure d'Arts et métiers, 1995

Le Muséum national d'histoire naturelle, 1996
L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques*, 1996
L'IUFM de l'académie de Caen*, 1996
L'IUFM de l'académie de Grenoble*, 1996
L'IUFM de l'académie de Lyon*, 1996
L'Institut national des sciences appliquées de Lyon*, 1996
L'École centrale de Lyon*, 1996

L'École normale supérieure de Lyon*, 1997
Le Palais de la découverte*, 1997
La Casa de Velázquez*, 1997
L'École française d'Athènes*, 1997
L'École française de Rome*, 1997

L'IUFM de l'académie d'Amiens*, 1998
L'IUFM de l'académie de Reims*, 1998
L'IUFM de l'académie du Nord - Pas-de-Calais*, 1998
L'IUFM de l'académie de Rouen*, 1998
L'IUFM de l'académie de Bourgogne*, 1998

L'IUFM de l'académie d'Orléans-Tours*, 1999
L'École nationale de formation agronomique*, 1999
L'Institut français d'archéologie orientale*, 1999
L'IUFM de l'académie de Paris*, 1999
L'IUFM de l'académie de Créteil*, 1999
L'IUFM de l'académie de Versailles*, 1999
L'IUFM de l'académie de Besançon*, 1999

Les évaluations de retour

L'université Louis Pasteur - Strasbourg I, 1994

L'université de Nantes, 1995
L'École centrale de Nantes, 1995
L'université Rennes I, 1995

L'université de Provence - Aix-Marseille I, 1996
L'université Claude Bernard-Lyon I*, 1996
L'université Jean Moulin-Lyon III*, 1996

L'université Lumière-Lyon II*, 1997

L'université de technologie de Compiègne*, 1998
L'Institut national des sciences appliquées de Rouen*, 1998
L'université de Rouen*, 1998
L'université du Havre*, 1998
L'Institut des sciences de la matière et du rayonnement*, 1998
L'université de Caen*, 1998
L'Institut polytechnique de Sévenans*, 1998

L'université de Reims - Champagne-Ardenne*, 1999

ÉVALUATIONS DISCIPLINAIRES

La Géographie dans les universités françaises : une évaluation thématique, 1989

Les Sciences de l'information et de la communication, 1993

L'Odontologie dans les universités françaises, 1994

La formation des cadres de la Chimie en France, 1996

Le 3ème cycle de médecine générale dans les universités françaises, 1998
La formation des pharmaciens en France (vol. 1), 1998
La formation des pharmaciens en France (vol. 2 : les 24 UFR de pharmacie), 1998

RAPPORTS SUR LES PROBLÈMES GÉNÉRAUX ET LA POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Rapports au Président de la République

Où va l'Université ?, (rapport annuel) Gallimard, 1987

Rapport au Président de la République, 1988

Priorités pour l'Université, (rapport 1985-1989), La Documentation Française, 1989

** Rapport ayant donné lieu à un Profil*

Rapport au Président de la République, 1990

Universités : les chances de l'ouverture, (rapport annuel), La Documentation Française, 1991

Rapport au Président de la République, 1992

Universités : la recherche des équilibres, (rapport 1989-1993), La Documentation Française, 1993

Rapport au Président de la République, 1994

Évolution des universités, dynamique de l'évaluation (rapport 1985-1995), La Documentation Française, 1995

Rapport au Président de la République, 1996

Les missions de l'enseignement supérieur : principes et réalités, La Documentation Française, 1997

Rapport au Président de la République, 1998

Enseignement supérieur : autonomie, comparaison, harmonisation (rapport 1995-1999), La Documentation Française, 1999

Rapports thématiques

Recherche et Universités, Le Débat, n° 43, janvier-mars 1987, Gallimard

L'enseignement supérieur de masse, 1990

Les enseignants du supérieur, 1993

Le devenir des diplômés des universités, 1995

Les personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service dans les établissements d'enseignement supérieur, 1995

Les magistères, 1995

Les universités nouvelles, 1996

Réflexions à propos du site universitaire de Lyon, 1997

Les universités de Normandie, 1999

La valorisation de la recherche : observations sur le cadre, les structures et les pratiques dans les EPCSCP, 1999

Les formations supérieures soutenues par la Fondation France-Pologne, 1999

Le sport à l'université : la pratique du sport par les étudiants, 1999

Bulletins n° 1 à 27

Profils n° 1 à 38

COMPOSITION DU COMITÉ

Monsieur Jean-Louis AUCOUTURIER, président

Monsieur Georges CREMER, vice-président

Monsieur Pierre VIALLE, vice-président

Monsieur Philippe BENILAN

Monsieur Jean-Jacques BONNAUD

Monsieur Hubert BOUCHET

Madame Chantal CUMUNEL

Monsieur Michel FARDEAU

Monsieur Claude FROEHLY

Monsieur Jean-Claude GROSHENS

Monsieur Claude JESSUA

Monsieur Patrick LEGRAND

Monsieur Georges LESCUYER

Madame Chantal MIRONNEAU

Monsieur Pierre TOUBERT

Monsieur Laurent VERSINI

Monsieur Jean-Loup JOLIVET, délégué général

43, rue de la Procession 75015 PARIS Tel. : 01 55 55 60 97 - Télécopie : 01 55 55 63 94
Internet : http://www-cne.mesr.fr

Autorité administrative indépendante

Directeur de la publication : Jean-Louis Aucouturier
Edition-Diffusion : Francine Sarrazin